

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Jeudi 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt sept mars à neuf heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres : **Étaient présents** : M. LEBLANC, D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, JP. LHONNEUR, JC COLOMBEL, I. DUCHEMIN, X. GRAWITZ, MA HEROUT, H. HOUEL, J. LEMAÎTRE, S. LESNE, L. LEVILLAIN, H. LHONNEUR, P. THOMINE, D. FERON, M. LARUE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, M. HAIZE, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, K. PLAISANCE, A. HOLLEY, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, C. LELAVECHEF, G. MICHEL, G. CHARRAULT, A. NOËL.

49

Nombre de membres présents :
37

Nombre de membres votants :
44

Date de convocation : **Absents représentés** : V. LECONTE donne procuration à I. DUCHEMIN, M.J. LE DANOIS donne procuration à P. THOMINE, M. LE GOFF donne procuration à L. LEVILLAIN, B. MARIE donne procuration à M. LARUE, M. GERVAIS donne procuration à C. MARIE, H. MARIE donne procuration à M.H. PERROTTE, N. LAMARE donne procuration à D. MESNIL.

21/03/2025

Date d'affichage du procès-verbal :

Numéro de délibération : **Absents excusés** : S. DELAVIER, V. MILLOT, M. GIOVANNONE, S. LA DUNE, H. AUTARD DE BRAGARD.

1544 - 2025-03-27

Finances : Adoption du Budget Primitif 2025 – Budget annexe Ordures ménagères

Monsieur le Président présente au vote le budget primitif 2025 du budget annexe Ordures ménagères de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, décomposé par chapitres comme suit :

Fonctionnement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	771 398,00		771 398,00	013	Atténuations de charges			
012	Charges de personnel et frais assimilés	922 000,00		922 000,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	3 755 000,00		3 755 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 604 000,00		2 604 000,00	74	Dotations, subventions et participations	203 706,20		203 706,20
66	Charges financières	16 279,56		16 279,56	75	Autres produits de gestion courante	130 770,56		130 770,56
67	Charges exceptionnelles	24 000,00		24 000,00	76	Produits financiers			0,00
68	Dotations provisions semi budgétaires	80 500,00		80 500,00	77	Produits exceptionnels			0,00
022	Dépenses imprévues			0,00	78	Reprises provisions semi budgétaire	18 750,00		18 750,00
sous-total dépenses réelles		4 418 177,56	0,00	4 418 177,56	sous-total recettes réelles		4 108 226,76	0,00	4 108 226,76
023	Virement à la section d'investissement			0,00					0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	325 843,80		325 843,80	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 573,99		9 573,99
sous-total dépenses d'ordre		325 843,80	0,00	325 843,80	sous-total recettes d'ordre		9 573,99	0,00	9 573,99
				0,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	626 220,61		626 220,61
Total :		4 744 021,36	0,00	4 744 021,36	Total :		4 744 021,36	0,00	4 744 021,36

Investissement					Investissement				
DEPENSES				RECETTES					
Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2025	RAR	TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés	64 475,51		64 475,51	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	139 221,96		139 221,96
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00	13	Subventions d'investissement reçues	177 354,00	18 365,00	195 719,00
21	Immobilisations corporelles	1 601 000,00	37 479,78	1 638 479,78	16	Emprunts et dettes assimilés	880 000,00		880 000,00
23	Immobilisations en cours				20	Immobilisations incorporelles			
26	Participat. Et créances rattachées				21	Immobilisations corporelles			
204	Subventions d'équipement versées				23	Immobilisations en cours			
020	Dépenses imprévues				024	Produits des cessions d'immobilisations			
	sous-total dépenses réelles	1 675 475,51	37 479,78	1 712 955,29		sous-total recettes réelles	1 196 575,96	18 365,00	1 214 940,96
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 573,99		9 573,99	021	Virement de la section de fonctionnement			0,00
041	Opérations patrimoniales				040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	325 843,80		325 843,80
	sous-total dépenses d'ordre	9 573,99	0,00	9 573,99	041	Opérations patrimoniales			0,00
001	Déficit d'investissement reporté					sous-total recettes d'ordre	325 843,80	0,00	325 843,80
	Total :	1 685 049,50	37 479,78	1 722 529,28		001	Excédent d'investissement reporté	181 744,52	181 744,52
						Total :	1 704 164,28	18 365,00	1 722 529,28

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à la majorité absolue (1 abstention), décident :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 du budget annexe Ordures ménagères selon les modalités prévues en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer les documents correspondants.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Le secrétaire de séance,



Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 27 mars 2025

Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Claude COLOMBEL

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET
20004272900091****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
40003-ORDURES MENAGERES 40003-ORDURES
MENAGERES**

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAINT LO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif**BUDGET : 40003-ORDURES MENAGERES (2)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 26

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 27

A3.2 - Etalement des provisions 28

A4.1 - Equilibre des opérations financières 29

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 32

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 33

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 35

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 744 021,36	4 117 800,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 626 220,61
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 744 021,36	4 744 021,36

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 685 049,50	1 522 419,76
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	37 479,78	18 365,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 181 744,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 722 529,28	1 722 529,28

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 466 550,64	6 466 550,64
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	692 619,72	0,00	771 398,00	771 398,00	771 398,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	850 000,00	0,00	922 000,00	922 000,00	922 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 532 740,00	0,00	2 604 000,00	2 604 000,00	2 604 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 075 359,72	0,00	4 297 398,00	4 297 398,00	4 297 398,00
66	Charges financières	3 383,70	0,00	16 279,56	16 279,56	16 279,56
67	Charges exceptionnelles	23 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	105 000,00		80 500,00	80 500,00	80 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 206 743,42	0,00	4 418 177,56	4 418 177,56	4 418 177,56
023	Virerment à la section d'investissement (6)	0,00		118 732,48	118 732,48	118 732,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	286 852,79		207 111,32	207 111,32	207 111,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		286 852,79		325 843,80	325 843,80	325 843,80
TOTAL		4 493 596,21	0,00	4 744 021,36	4 744 021,36	4 744 021,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 744 021,36

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 682 001,90	0,00	3 755 000,00	3 755 000,00	3 755 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	319 632,76	0,00	203 706,20	203 706,20	203 706,20
75	Autres produits de gestion courante	134 000,00	0,00	130 770,56	130 770,56	130 770,56
Total des recettes de gestion des services		4 135 634,66	0,00	4 089 476,76	4 089 476,76	4 089 476,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	18 750,00		18 750,00	18 750,00	18 750,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 154 384,66	0,00	4 108 226,76	4 108 226,76	4 108 226,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		9 573,99	9 573,99	9 573,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		9 573,99	9 573,99	9 573,99
TOTAL		4 154 384,66	0,00	4 117 800,75	4 117 800,75	4 117 800,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

626 220,61

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 744 021,36

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

316 269,81

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 177 908,00	37 479,78	1 601 000,00	1 601 000,00	1 638 479,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 199 908,00	37 479,78	1 611 000,00	1 611 000,00	1 648 479,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 857,16	0,00	64 475,51	64 475,51	64 475,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 857,16	0,00	64 475,51	64 475,51	64 475,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 222 765,16	37 479,78	1 675 475,51	1 675 475,51	1 712 955,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		9 573,99	9 573,99	9 573,99
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		9 573,99	9 573,99	9 573,99
TOTAL		2 222 765,16	37 479,78	1 685 049,50	1 685 049,50	1 722 529,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 722 529,28
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	596 304,00	18 365,00	177 354,00	177 354,00	195 719,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	752 506,81	0,00	880 000,00	880 000,00	880 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 348 810,81	18 365,00	1 057 354,00	1 057 354,00	1 075 719,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	248 034,00	0,00	139 221,96	139 221,96	139 221,96
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		248 034,00	0,00	139 221,96	139 221,96	139 221,96

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles d'investissement		1 596 844,81	18 365,00	1 196 575,96		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		118 732,48	118 732,48	118 732,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	286 852,79		207 111,32	207 111,32	207 111,32
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		286 852,79		325 843,80	325 843,80	325 843,80
TOTAL		1 883 697,60	18 365,00	1 522 419,76	1 522 419,76	1 540 784,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	181 744,52
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 722 529,28
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	316 269,81
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	771 398,00		771 398,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	922 000,00		922 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 604 000,00		2 604 000,00
66	Charges financières	16 279,56	0,00	16 279,56
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	24 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	80 500,00	207 111,32	287 611,32
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		118 732,48	118 732,48
	Dépenses d'exploitation – Total	4 418 177,56	325 843,80	4 744 021,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 744 021,36

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	9 573,99	9 573,99
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	64 475,51	0,00	64 475,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 638 479,78	0,00	1 638 479,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 712 955,29	9 573,99	1 722 529,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 722 529,28

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M, 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 755 000,00		3 755 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	203 706,20		203 706,20
75	Autres produits de gestion courante	130 770,56		130 770,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9 573,99	9 573,99
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	18 750,00	0,00	18 750,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	4 108 226,76	9 573,99	4 117 800,75

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	626 220,61
---	-------------------

+

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 744 021,36
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	139 221,96	0,00	139 221,96
13	Subventions d'investissement reçues	195 719,00	0,00	195 719,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	880 000,00	0,00	880 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		207 111,32	207 111,32
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		118 732,48	118 732,48
	Recettes d'investissement – Total	1 214 940,96	325 843,80	1 540 784,76

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	181 744,52
--	-------------------

+

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 722 529,28
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	692 619,72	771 398,00	771 398,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6064	Fournitures administratives	300,00	600,00	600,00
6066	Carburants	120 250,00	100 000,00	100 000,00
6068	Autres matières et fournitures	12 450,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	67 140,00	82 000,00	82 000,00
6135	Locations mobilières	109 800,00	232 100,00	232 100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 400,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	95 000,00	95 000,00	95 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	46 920,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	175,00	400,00	400,00
6168	Autres	7 500,00	11 788,00	11 788,00
617	Etudes et recherches	154 000,00	110 000,00	110 000,00
618	Divers	17 400,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	21 276,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	0,00	200,00	200,00
6241	Transports sur achats	0,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	150,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	600,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	2 000,00	2 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	0,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	100,00	110,00	110,00
63514	Taxe sur les véhicules de société	0,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	3 958,72	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	850 000,00	922 000,00	922 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	846 500,00	918 500,00	918 500,00
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 532 740,00	2 604 000,00	2 604 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	99 740,00	30 000,00	30 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 413 000,00	2 554 000,00	2 554 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 075 359,72	4 297 398,00	4 297 398,00
66	Charges financières (b) (8)	3 383,70	16 279,56	16 279,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 432,86	12 964,28	12 964,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-49,16	2 885,28	2 885,28
6688	Autre	0,00	430,00	430,00
67	Charges exceptionnelles (c)	23 000,00	24 000,00	24 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	105 000,00	80 500,00	80 500,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	105 000,00	10 000,00	10 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	70 500,00	70 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 206 743,42	4 418 177,56	4 418 177,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00	118 732,48	118 732,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	286 852,79	207 111,32	207 111,32
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	286 852,79	207 111,32	207 111,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		286 852,79	325 843,80	325 843,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		286 852,79	325 843,80	325 843,80
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 493 596,21	4 744 021,36	4 744 021,36

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 744 021,36
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 885,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 682 001,90	3 755 000,00	3 755 000,00
706	Prestations de services	3 682 001,90	3 755 000,00	3 755 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	319 632,76	203 706,20	203 706,20
74	Subventions d'exploitation	319 632,76	203 706,20	203 706,20
75	Autres produits de gestion courante	134 000,00	130 770,56	130 770,56
7581	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	130 000,00	130 770,56	130 770,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 135 634,66	4 089 476,76	4 089 476,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	18 750,00	18 750,00	18 750,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	18 750,00	18 750,00	18 750,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 154 384,66	4 108 226,76	4 108 226,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	9 573,99	9 573,99
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	9 573,99	9 573,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	9 573,99	9 573,99
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 154 384,66	4 117 800,75	4 117 800,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	626 220,61
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 744 021,36
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	22 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	22 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 177 908,00	1 601 000,00	1 601 000,00
2111	Terrains nus	110 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	300 000,00	300 000,00
2135	Installations générales, agencements	304 800,00	119 600,00	119 600,00
2154	Matériel industriel	1 323 631,00	500 000,00	500 000,00
2155	Outillage industriel	13 000,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	368 800,00	605 000,00	605 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	51 677,00	66 400,00	66 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 199 908,00	1 611 000,00	1 611 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 857,16	64 475,51	64 475,51
1641	Emprunts en euros	22 857,16	64 475,51	64 475,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 857,16	64 475,51	64 475,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 222 765,16	1 675 475,51	1 675 475,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	9 573,99	9 573,99
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	9 573,99	9 573,99
13917	Sub. éqipt cpte résult. Budget communaut	0,00	9 573,99	9 573,99
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	9 573,99	9 573,99
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 222 765,16	1 685 049,50	1 685 049,50

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	37 479,78
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 722 529,28
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	596 304,00	177 354,00	177 354,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	60 000,00	60 000,00
1312	Subv. équipt Régions	54 529,00	54 529,00	54 529,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	241 775,00	62 825,00	62 825,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	300 000,00	0,00	0,00
13181	de la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	752 506,81	880 000,00	880 000,00
1641	Emprunts en euros	752 506,81	880 000,00	880 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 348 810,81	1 057 354,00	1 057 354,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	248 034,00	139 221,96	139 221,96
10222	FCTVA	248 034,00	139 221,96	139 221,96
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		248 034,00	139 221,96	139 221,96
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 596 844,81	1 196 575,96	1 196 575,96
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	118 732,48	118 732,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	286 852,79	207 111,32	207 111,32
28128	Aménagement Autres terrains	1 741,07	2 004,07	2 004,07
28153	Installations à caractère spécifique	682,00	292,00	292,00
28154	Matériel industriel	169 775,74	151 174,25	151 174,25
28155	Outils industriel	910,70	604,00	604,00
28158	Autres	0,00	89,00	89,00
28182	Matériel de transport	109 769,28	33 534,00	33 534,00
28183	Matériel de bureau et informatique	392,00	15 822,00	15 822,00
28184	Mobilier	77,00	0,00	0,00
28188	Autres	3 505,00	3 592,00	3 592,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		286 852,79	325 843,80	325 843,80
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		286 852,79	325 843,80	325 843,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 883 697,60	1 522 419,76	1 522 419,76

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	18 365,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	181 744,52
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 722 529,28
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.



(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					590 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					590 000,00									
00057263802	CREDIT MUTUEL BASSE NORMANDIE	17/11/2022		01/03/2023	160 000,00	F		2,670	2,670	EUR	T	C	N	A-1
940049E	CAISSE D'EPARGNE BASSE NORMANDIE	13/12/2024		05/04/2025	430 000,00	F		3,200	3,200	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

S²LO

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					590 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		544 285,68				64 475,51	13 394,28	0,00	3 131,09	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		544 285,68				64 475,51	13 394,28	0,00	3 131,09	
00057263802	N	0,00	A-1	114 285,68	4,99	F	2,670	22 857,16	2 822,57	0,00	196,65	
940049E	N	0,00	A-1	430 000,00	7,00	F	3,200	41 618,35	10 571,71	0,00	2 934,44	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de parternariat (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		544 285,68				64 475,51	13 394,28	0,00	3 131,09	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

S2LO

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales es).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

S²LOW

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF



(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	544 285,68	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

S²LOW

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	2014-09-24

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	10	24/09/2014
L	Agencements, aménagements de terrains	15	24/09/2014
L	Agencements, aménagements de terrains - 2014	10	24/09/2014
L	Autres	3	24/09/2014
L	Bacs roulants collectifs 660L	6	24/09/2014
L	Benne à ordures ménagères	7	24/09/2014
L	Conteneurs enterrés tri sélectif	6	24/09/2014
L	Conteneurs extérieurs tri sélectif	4	24/09/2014
L	Equipements audiovisuels, téléphonie	3	24/09/2014
L	Gros outillages et matériels techniques	10	24/09/2014
L	Logiciels	2	24/09/2014
L	Matériel et outillage	5	24/09/2014
L	Poids lourds occasion	5	24/09/2014



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	80 500,00		169 046,88	249 546,88	18 750,00	230 796,88
Provision IRA SMPF	0,00	23/07/2019	75 000,00	75 000,00	18 750,00	56 250,00
Provision garantie d'emprunt Normantri	80 500,00	31/12/2024	94 046,88	174 546,88	0,00	174 546,88
Dépréciations (2)	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00
Dépréciation des actifs circulants	0,00	19/12/2024	74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	80 500,00		243 046,88	323 546,88	18 750,00	304 796,88

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	181 744,52	181 744,52
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-19 114,78	-19 114,78
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	162 629,74	162 629,74

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	162 629,74	162 629,74
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	162 629,74	162 629,74

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	74 049,50	74 049,50
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	465 065,76	465 065,76
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	391 016,26	391 016,26

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES
A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		74 049,50	74 049,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		64 475,51	64 475,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	64 475,51	64 475,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts.	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 573,99	9 573,99
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	9 573,99	9 573,99
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		465 065,76	III 465 065,76
Ressources propres externes de l'année (a)		139 221,96	139 221,96
10222	FCTVA	139 221,96	139 221,96
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		325 843,80	325 843,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	2 004,07	2 004,07
28153	Installations à caractère spécifique	292,00	292,00
28154	Matériel industriel	151 174,25	151 174,25
28155	Outillage industriel	604,00	604,00
28158	Autres	89,00	89,00
28182	Matériel de transport	33 534,00	33 534,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 822,00	15 822,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	3 592,00	3 592,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	118 732,48	118 732,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



RELATIF AUX

B12

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT**
B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	553 044,85
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	77 869,79
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	630 914,64
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 108 226,76
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	15,36

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filtre d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

S²LOW

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CU_T : Culturel

AN_M : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'emploi mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
INGENIEUR (Av. Janv. 2020)	A	1	56 000,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	40 000,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2020)	C	1	30 000,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2021)	C	1	35 000,00
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	C	8	636 000,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	1	30 000,00
AGENT DE MAITRISE	C	1	35 000,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2021)	C	2	60 000,00
TOTAL GENERAL	C A B	16	922 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES :

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2025

Présenté par (1) le Président,

A Carentan le 21/03/2025

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Carentan, le 27/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/03/2025, et de la publication le 02/03/2025

A Carentan, le 02/03/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET PRIMITIF 2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

BP 2025

S²LO

ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

IV - ANNEXE

IV

SIGNATURES POUR LES BUDGETS ENUMERES CI-DESSOUS

D2

Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Budget annexe du port de plaisance

Budget annexe du marché aux bestiaux

Budget annexe des ordures ménagères

Budget annexe Tourisme





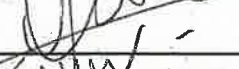

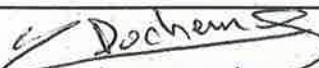










Budget annexe du SPANC

Budget annexe des Zones d'activités de la CCBDC

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 37

Date de convocation : 21/03/2025

AUTARD DE BRAGARD	Hugues	
BEROT	Florence	
BOUFFARD	Agnès	
CHANTREUIL	Claude	
CHARRAULT	Gérard	
COLOMBEL	Jean-Claude	
DE VALLAVIEILLE	Charles	
DELAVIER	Stéphanie	
DUCHEMIN	Irène	
DUPONT	Carles	
NOËL	Alain	
GERVAIS	Marylise	
GIOVANNONE	Matthieu	
GRAWITZ	Xavier	
HAIZE	Michel	
HEROUT	Marie-Agnès	
HOLLEY	Alain	
HOUEL	Hervé	
JOURDAN	Michel	
JEAN	Hervé	
KERVADEC	Catherine	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025





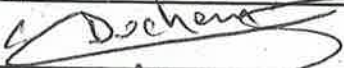



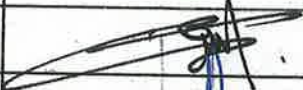

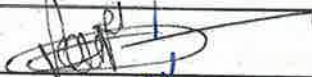

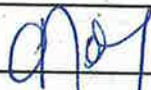





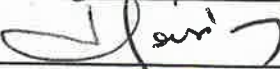


Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 050-200042729-20250327-1544-BF

BUDGET PRIMITIF 2025

LA DUNE	Sonia	
LAMARE	Nathalie	
LARUE	Murielle	
LAUTOUR	Céline	
LE DANOIS	Mary-Jane	
LE GOFF	Maryse	
LEBARBENCHON	Ghyslène	
LEBLANC	Michel	
LECONTE	Valérie	
LEGASTELOIS	Bertrand	
LELAVECHEF	Chantal	
LEMAÎTRE	Jérôme	
LESNE	Sébastien	
LEVILLAIN	Lionel	
LHONNEUR	Hubert	
LHONNEUR	Jean-Pierre	
MARIE	Bertrand	
MARIE	Claudine	
MARIE	Hervé	
MESNIL	Dominique	
MICHEL	Gilbert	
MILLOT	Valérie	
MOUCHEL	Adolphe	
PERROTTE	Marie-Hélène	
PLAISANCE	Karine	
POISSON	Yves	
THOMAS	Daniel	
THOMINE	Pierrette	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 050-200042729-20250327-1544-BF